

Association du Comité des Fêtes de Fegersheim-Ohnheim

Assemblée générale ordinaire de l'ACFFO

L'Assemblée générale ordinaire de l'association du Comité des Fêtes de Fegersheim-Ohnheim s'est tenue en mairie salle du conseil le 13 Février 2019 à 19H30.

1- MOT D'INTRODUCTION DU VICE-PRESIDENT

Le Vice-président, M. Daniel GUILPAIN, en l'absence excusée du président M. Thierry SCHAAL souhaite la cordiale bienvenue à l'Assemblée et remercie toutes les Associations pour leur collaboration et participation à l'ensemble des activités de la Commune et pour leur contribution à la réussite de la manifestation Baeckeofe 2018.

2- LISTE DE PRESENCE

Voir liste en annexe.

3- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG 2018

M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, demande aux membres présents si le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 13 février 2018 présent et consultable sur le site de l'ACFFO nécessite des modifications.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

4- RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE

M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, fait ensuite état du rapport d'activité de l'association, du nombre de réunion du bureau (2), ainsi que du nombre de réunion avec les associations (4). Le baeckeofe, évènement principal organisé par l'association, a eu lieu le 20 Octobre 2018 avec près de 800 participants au repas et plus de 100 bénévoles issus des associations présents du 19 Octobre au 22 Octobre 2018.

5- RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

M. Francis LORRETTE, Trésorier, présente les comptes de l'Association de l'année 2018 à l'aide de support papier distribué à l'assistance.

Situation comptable au 31/12/2018	8 213,58€
Situation trésorerie au 31/12/2018	8 213,58€

Pas de remarque particulière sur la situation financière arrêtée au 31 décembre 2018. Le trésorier informe que le bénéfice de 11 130,04€ relatif à la manifestation Baeckeofe a été entièrement reversé aux associations fin Novembre 2018.

Une subvention exceptionnelle d'environ 500€ a été versée à l'association courant Décembre 2018 par la commune en participation des frais occasionnés par les décès de M. Antoine KAUFMANN courant Mars 2018 et de M. Jean-René MULLER courant Août 2018.

Mme Noëlle DAUL constate que sur l'ensemble des associations présentes sur la commune seulement 34 associations ont réellement payée la cotisation.

M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, rappelle que seules les associations à jour de la cotisation seront convoquées aux différentes réunions de l'association.

6- RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

En absence de M. Pierre MEIER, M. Daniel GUILPAIN effectue la lecture du rapport de la révision des comptes, document informant l'Assemblée qu'aucune irrégularité n'a été constatée, que les réviseurs attestent la sincérité de la comptabilité, la bonne gestion et certifient le solde de trésorerie créditeur de 8 213,58€, qu'en conséquence les réviseurs proposent à l'Assemblée d'approuver les comptes et de donner quitus au Trésorier et au Comité pour la gestion de l'année 2018.

7- QUITUS AU TRESORIER ET AU COMITE

Sur proposition écrite des Réviseurs aux comptes, l'Assemblée donne, à l'unanimité des Membres présents, quitus au Trésorier et au Comité pour la gestion de l'année 2018.

8- DESIGNATION DES REVISEURS AUX COMPTES POUR 2019

Les réviseurs actuels n'étant pas présents, appel à candidature est fait par M. Daniel GUILPAIN, Vice-président.

Sont désignés, à l'unanimité des Membres présents :

- Monsieur Guy LATOURNERIE, Réviseur titulaire,
- Monsieur Manuel GELLY, Réviseur titulaire.

9- TARIF DE LA COTISATION 2019

La cotisation pour l'exercice 2019 est fixée à 10€ par association, cotisation inchangée par rapport à l'exercice précédent.

L'appel à la cotisation sera envoyé aux associations pour fin Février par M. Francis LORRETTE, Trésorier.

Le règlement est à effectuer pour fin juin au plus tard comme stipulé sur les statuts de l'association.

10- ATTRIBUTION DES MANIFESTATIONS AUX ASSOCIATIONS

M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, rappelle à l'assemblée les associations qui ont gérés les deux manifestations (13 Juillet et Foulées) de 2014 à 2018.

Pour l'année 2019 l'association « Original Event » prévue initialement sur la manifestation du 13 Juillet décide de ne pas donner suite à l'organisation de cet évènement, autre manifestation importante à gérer la veille.

Après discussions, l'association « Football » reprend l'organisation de cette manifestation pour l'année 2019 et se retire pour l'année 2020.

Appel par M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, auprès des associations présentes pour l'organisation de la manifestation du 13 Juillet pour l'année 2020, possibilité d'associer deux associations si nécessaire sur cette manifestation 30 bénévoles au minimum étant nécessaires.

Réponse attendue lors de la prochaine réunion de l'association courant Juin 2019.

Festivités du 13 Juillet.

2019 - Foot

2020 - ...

Foulées.

2019 - Musique Harmonie

2020 - Basket

11- BAECKEOFFE 2019

La date de l'évènement est prévue le 19 octobre avec maintien des réservations sur les deux salles A et B.

L'orchestre GYN FYZZ en salle A remplace SANTA ROSA et l'orchestre FM LIGHT en salle B est maintenu.

L'équipe de sécurité est reconduite ainsi que le système des bracelets.

Les responsables de salle sont Mme Brigitte RIEHL et Mme Cécilia RIEHL pour la salle A et M. Cédric BEYHURST pour la salle B.

L'apéritif servi avec des bretzels/sticks posés dans les coupelles est maintenu.

M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, rappelle aux associations le challenge qui consiste à ramener à la soirée entre dix à vingt personnes par association afin de participer à la fête.

12- DIVERS

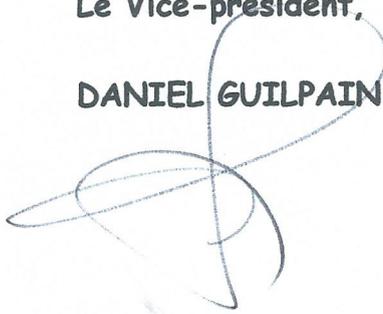
M. Francis LORRETTE, Trésorier, rappelle qu'un fichier au format Excel servira pour l'inscription des bénévoles au Baeckeoffe 2019. Le fichier sera présent sur le site de l'ACFFO protégé par un mot de passe qui sera communiqué aux associations par message électronique. Un guide d'utilisation sera également présent sur le site.

M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, informe l'ensemble des associations de l'ouverture du calendrier pour les manifestations 2020.

Le Vice-président remercie les associations pour leurs engagements et clôture l'assemblée générale ordinaire et invite les participants au verre de l'amitié.

Le Vice-président,

DANIEL GUILPAIN



Le Secrétaire de séance,

DENIS RIEFFEL

